

Image not found or type unknown



changement de statut étudiant à vie familiale

Par **bijousorelle**, le **07/02/2012** à **12:33**

Bonjour

je suis étudiante en france depuis 2009 et j'ai rencontré quelqu'un et on aimerai se marier
j'ai un titre de séjour étudiant et il est résident

j'aimerais savoir si le mariage me permettrait de changer mon statut
ou bien si jamais on fait un enfant , si cela me permettrait de changer de statut?

merci d'avance pour vos réponses